
Procès-verbal de la séance du Bureau du 8 décembre 2014

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 7)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 7)
<i>Appel</i> nominal	(p. 7)
<i>Adoption</i> du procès-verbal du Bureau du 13 octobre 2014	(p. 7)
<i>Présidence</i> de monsieur David Kimelfeld, 1er Vice-Président	(p. 7)
N°B-2014-0471 Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition des lots n°417 et 567 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon situé 14, rue Hélène Boucher - Bâtiment B - et appartenant à Mme Grioua Lila -	(p. 7)
N°B-2014-0472 Bron - Acquisition des lots n°408 et 558 dépendant de la copropriété Le Terraillon situés 14, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Tosun -	(p. 7)
N°B-2014-0473 Bron - Acquisition des lots n°383 et 533 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon situé 20, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Ercan -	(p. 7)
N°B-2014-0474 Bron - Acquisition des lots n°402 et 552 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon situé 16, rue Hélène Boucher et appartenant à M. Denis Bost -	(p. 7)
N°B-2014-0475 Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°912 et 976 de la copropriété Le Terraillon, situés au 25, rue Jules Védrières et appartenant à M. et Mme Bulent Tunay -	(p. 7)
N°B-2014-0476 Bron - Acquisition des lots n°685 et 785 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon situé 38, rue Marcel Bramet et appartenant à M. et Mme Muzaffer Aydin -	(p. 7)
N°B-2014-0477 Cailloux sur Fontaines - Acquisition de 2 parcelles de terrain nu situées 200, chemin de Four et appartenant à M. et Mme Gaspard Lo Monaco -	(p. 7)
N°B-2014-0478 Cailloux sur Fontaines - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située chemin de Four lieu-dit Les Tatières et appartenant à madame Andrée Girerd -	(p. 7)
N°B-2014-0479 Cailloux sur Fontaines - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 237, rue des Chaumes, et appartenant aux copropriétaires de la parcelle AC 175 - Abrogation de la décision n°B-2003-1964 du Bureau du 15 décembre 2003 -	(p. 7)
N°B-2014-0480 Cailloux sur Fontaines - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 160, chemin de Four et appartenant à M. et Mme Gratien Marcy -	(p. 7)
N°B-2014-0481 Cailloux sur Fontaines - Acquisition de 2 parcelles de terrain nu situées 695, chemin de Bargassin et appartenant à M. et Mme François Gerhards -	(p. 7)
N°B-2014-0482 Cailloux sur Fontaines - Acquisition de 3 parcelles de terrain nu situées chemin de Four lieu-dit La Racombe et appartenant aux conjoints Héritier -	(p. 7)
N°B-2014-0483 Corbas - Acquisition d'un immeuble situé 80, rue Centrale et appartenant aux époux Pupier - Indemnisation de la société à responsabilité limitée (SARL) GP Immobilier -	(p. 7)
N°B-2014-0484 Décines Charpieu - Liquidation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Fraternité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain relative aux espaces publics de voirie et appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) -	(p. 7)
N°B-2014-0485 Ecully - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 17, chemin de Charrière Blanche et appartenant à la société France Télécom -	(p. 8)
N°B-2014-0486 Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, de 4 parcelles de terrain nu situées 4, rue des Naïves et appartenant à Bouygues Immobilier ou toute autre société qui lui sera substituée -	(p. 8)

N°B-2014-0487	<i>Givors - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située chemin de la Rama et appartenant à monsieur Gérard Craviolo -</i>	(p. 8)
N°B-2014-0488	<i>Jonage - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées rue Hector Berlioz et rue des Biesses et appartenant à l'Association syndicale libre des lotissements La Patellière et Les Lupins -</i>	(p. 8)
N°B-2014-0489	<i>La Mulatière - Secteur Yzeron-Sémard - Acquisition d'un ensemble immobilier comprenant une maison avec un petit jardin attenant et un garage, situé au 23 bis, rue Gabriel Péri et appartenant aux consorts Aurran -</i>	(p. 8)
N°B-2014-0490	<i>Limonest - Acquisition, à titre gratuit, d'une partie de l'emprise de la rue Charles Machet (tranche 1) et de l'emprise de la rue Alfonse de Lamartine, appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône -</i>	(p. 8)
N°B-2014-0491	<i>Lyon 2°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon C confluence 1ère phase - Acquisition d'un volume représentant l'espace sous le pont ferroviaire situé cours Bayard, cadastré BC 315 et appartenant à Réseau ferré de France (RFF) -</i>	(p. 8)
N°B-2014-0492	<i>Lyon 2°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon C confluence 1ère phase - Acquisition d'un volume représentant l'espace sous le pont ferroviaire situé passage Ravat, cadastré BC 316 et appartenant à Réseau ferré de France (RFF) -</i>	(p. 8)
N°B-2014-0493	<i>Lyon 2°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon C confluence 1ère phase - Acquisition des parcelles cadastrées BE 87, BE 88, BE 89, BP 105 et BP 121, formant un bas de talus entre la voie ferrée et le quai Rambaud et appartenant à Réseau ferré de France (RFF) -</i>	(p. 8)
N°B-2014-0494	<i>Lyon 5°- Acquisition d'une parcelle de terrain située 116, rue Commandant Charcot et appartenant à la copropriété La Seigneurie -</i>	(p. 8)
N°B-2014-0495	<i>Lyon 7°- Acquisition d'un site industriel, situé au 65, rue Challemel Lacour et appartenant à la société FAGORBRANDT SAS - Approbation du principe d'un bail commercial avec la société Cenntro Motors France et d'une promesse unilatérale de vente du site à la société Cenntro Motors France -</i>	(p. 8)
N°B-2014-0496	<i>Lyon 8°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Acquisition des parcelles cadastrées AN 294, AN 295, AN 296, AN 297, AN 298, AN 299 et AN 300, situées rue Rosa Bonheur, rue Commandant Caroline Aigle et rue Berthe Morisot et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat -</i>	(p. 8)
N°B-2014-0497	<i>Lyon 8°- Projet urbain partenarial (PUP) Parc Berliet - Acquisition de l'assiette foncière nécessaire à la réalisation des équipements publics située rues Audibert et Lavirotte, Berliet, Hérivéeaux et Saint Agnan et appartenant à la SNC Cœur 8° Monplaisir -</i>	(p. 8)
N°B-2014-0498	<i>Lyon 8°- Acquisition, à l'euro symbolique, de l'assiette foncière de la rue Jacqueline Auriol située dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) POP° 8° (ex ZAC Valéo Sud) et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône -</i>	(p. 8)
N°B-2014-0499	<i>Lyon 8°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Acquisition des parcelles cadastrées AN 278, AN 279, AN 282, AN 284 et AN 285, situées avenue Jean Mermoz, rue Berthe Morisot et promenade Andrée Dupeyron, et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat -</i>	(p. 8)
N°B-2014-0500	<i>Lyon 8°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Acquisition des parcelles cadastrées AN 286, AN 287, AN 288, AN 290, AN 291 et AN 292, situées rue Berthe Morisot et promenade Andrée Dupeyron, et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat -</i>	(p. 8)
N°B-2014-0501	<i>Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé chemin de la Combe aux Loups et appartenant aux associés de l'impasse de la Combe aux Loups -</i>	(p. 8)
N°B-2014-0502	<i>Pierre Bénite - Acquisition de 2 lots de copropriété situés dans l'ensemble immobilier en copropriété situé 9003, rue de la Grande Allée et appartenant aux époux Otéro -</i>	(p. 8)
N°B-2014-0503	<i>Pierre Bénite - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située angle avenue de Haute Roche et rue de la République et appartenant à la Commune -</i>	(p. 8)
N°B-2014-0504	<i>Pierre Bénite - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 1, avenue de Haute Roche et angle rue de la République et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône -</i>	(p. 9)
N°B-2014-0505	<i>Rillieux la Pape - Acquisition, à titre gratuit, de divers terrains nus, déjà aménagés en voirie, situés quartiers Bottet et des Semailles et appartenant à la SAS NOVADE -</i>	(p. 9)
N°B-2014-0506	<i>Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Acquisition du mail n°3 appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône -</i>	(p. 9)
N°B-2014-0507	<i>Saint Priest - Acquisition d'une parcelle de terrain située 15, rue Ambroise Paré et appartenant à la SCI MJVA -</i>	(p. 9)
N°B-2014-0508	<i>Saint Priest - Acquisition d'une parcelle de terrain située 32, rue de Bourgogne et appartenant à la SCI Virage Nord -</i>	(p. 9)
N°B-2014-0509	<i>Vaulx en Velin - Carré de Soie - Projet urbain partenarial (PUP) Gimenez - Acquisition des emprises nécessaires à la réalisation des futures voiries et des cheminements piétons situés entre la rue de la Poudrette, la rue Gimenez, la rue Chenier et la rue Dumas et appartenant à la société Cogedim Grand Lyon. -</i>	(p. 9)

N°B-2014-0510	Villeurbanne - Projet Carré de soie - Zone d'aménagement Concerté (ZAC) de Villeurbanne La Soie - Acquisition d'un terrain situé 58, rue Decomberousse et appartenant à la société Cardinal Investissement -	(p. 9)
N°B-2014-0511	Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Cession à M.et Mme Yldiz, d'un garage formant le lot n°791 de la copropriété Caravelle, situé au 356, route de Genas -	(p. 9)
N°B-2014-0512	Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Cession des lots n°899 et 963 situés 25, rue Jules Védrines à M. et Mme Tosun -	(p. 9)
N°B-2014-0513	Décines Charpieu - Cession, à titre gratuit, à la Région Rhône-Alpes d'un ensemble immobilier communautaire, constitué de 2 parcelles de terrain bâties situées 43, rue Sully constituant le lycée Henri Becquerel -	(p. 9)
N°B-2014-0514	Fontaines sur Saône - Revente à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône de l'immeuble situé 15, avenue Simon Rousseau -	(p. 9)
N°B-2014-0515	Lyon 8°- ZAC Mermoz nord - Cession, à la SEMCODA, d'un terrain nu formant le lot n°22, issu des parcelles cadastrées AN 269, AN 271 et AN 272, situé avenue Jean Mermoz, rue Capitaine Elisabeth Boselli et Promenade Andrée Dupeyron - Autorisation donnée à la SEMCODA de déposer une demande de permis de construire sur ce lot - Décision modificative à la décision n°B-2014-0372 du Bureau du 13 octobre 2014 portant sur les surfaces du projet et le taux de TVA -	(p. 9)
N°B-2014-0516	Lyon 8°- ZAC Mermoz nord - Cession, à l'OPH Grand Lyon habitat, des parcelles cadastrées AN 306 et AN 317 formant le lot n°21 et des parcelles cadastrées AN 304 et AN 316 formant le lot n°26, situés rue Capitaine Élisabeth Boselli - Décision modificative à la décision n°B-2014-0265 du Bureau du 8 septembre 2014 portant sur les surfaces du projet et le calcul du prix -	(p. 9)
N°B-2014-0517	Lyon 8°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Cession, à titre gratuit, à la Ville de Lyon, d'un terrain nu d'une superficie d'environ 731 mètres carrés, en vue de la réalisation d'un verger collectif, issu de la parcelle cadastrée AN 270, situé rues Genton et Berthe Morisot -	(p. 9)
N°B-2014-0518	Vénissieux - Déclassement et cession à la société Marbrerie Durin Pruvost, à la société Khéops et à toute société à elles substituées, d'une partie d'un tènement communautaire situé 51, chemin de Feyzin - Autorisation donnée aux acquéreurs de déposer une demande de permis de construire et de permis de démolir -	(p. 9)
N°B-2014-0519	Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) la Soie - Projet Carré de Soie - Cession, à la société Cogedim Grand Lyon, d'un terrain à détacher de la parcelle cadastrée BZ 55 située 29, rue de la Soie -	(p. 9)
N°B-2014-0520	Lyon 1er - Modification de 2 états descriptifs de division en volumes d'un bien situé au 12 bis, rue Burdeau, afin de permettre l'implantation d'une école de mode par la société Esmod -	(p. 9)
N°B-2014-0521	Lyon 9°- Déclassement et échange, sans soulte, d'une partie du domaine public communautaire située rue des Docks, à l'angle de la rue du Four à Chaux, contre une emprise de terrain située rue des Docks, à l'angle de la rue du Four à Chaux et appartenant à la Société civile de construction vente (SCCV) Lyon Docks -	(p. 12)
N°B-2014-0522	Corbas - Libération par M. Gérard Robin, exploitant agricole, d'une parcelle de terrain située route de Marennnes - Convention d'indemnisation agricole -	(p. 9)
N°B-2014-0523	Lyon 5°- Aménagement de voirie montée des Carmes Déchaussées - Autorisation de déposer une demande de déclaration préalable -	(p. 12)
N°B-2014-0524	Lyon 9°- Mur de l'Observance - Reconstruction après sinistre - Autorisation de déposer une déclaration préalable de travaux -	(p. 12)
N°B-2014-0525	Villeurbanne - Autorisation donnée à la société Processium de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire cadastré BH 17 situé 7, rue Bonnet -	(p. 14)
N°B-2014-0526	Lyon 3°- Institution d'une servitude de cour commune au profit d'une parcelle de terrain communautaire située 57, rue Feuillat - Approbation d'une convention -	(p. 9)
N°B-2014-0527	Lyon 7°- Institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage de lignes électriques souterraines à haute tension au profit d'Electricité réseau distribution France (ERDF) sous 2 parcelles de terrain communautaire situées boulevard Jules Carteret - Approbation d'une convention -	(p. 10)
N°B-2014-0528	Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme- Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 15)
N°B-2014-0529	Garanties d'emprunts accordées à la SAEM Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 15)
N°B-2014-0530	Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision modificative à la décision n°B-2013-4789 du Bureau du 9 décembre 2013 -	(p. 15)
N°B-2014-0531	Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 16)
N°B-2014-0532	Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 16)

N°B-2014-0533	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 16)
N°B-2014-0534	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 16)
N°B-2014-0535	<i>Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Adoma auprès de l'Union des entreprises et des salariés pour le logement (UESL) Action logement -</i>	(p. 16)
N°B-2014-0536	<i>Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Adoma auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 16)
N°B-2014-0537	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 16)
N°B-2014-0538	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 16)
N°B-2014-0539	<i>Lyon 9°- Projet Lyon La Duchère - Labellisation E coquartiers - Demande de subvention auprès du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) -</i>	(p. 16)
N°B-2014-0540	<i>Mesures quantitatives et qualitatives d'effluents dans le réseau d'assainissement et dans les eaux superficielles - Lots n°1 et 2 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 18)
N°B-2014-0541	<i>Prestations de manutention et levage, grutage sur les sites des usines de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 18)
N°B-2014-0542	<i>Animation du dispositif de résorption des points noirs du bruit sur les voiries communautaires - Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 19)
N°B-2014-0543	<i>Enquêtes de circulation et comptages - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 12)
N°B-2014-0544	<i>Travaux de pose de mobilier urbain et métallerie - Marchés à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 12)
N°B-2014-0545	<i>Prestations de sonorisation et logistique audiovisuelle pour les services de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 19)
N°B-2014-0546	<i>Réalisation de prestations de vidage de contenants de propreté sur le domaine public de la Communauté urbaine de Lyon - Lots 2 et 3 - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 19)
N°B-2014-0547	<i>Réalisation de récolements numérisés des réseaux et ouvrages d'eau potable, d'assainissement, d'eaux pluviales et des galeries souterraines - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 18)
N°B-2014-0548	<i>Fourniture de dispositifs de fermeture pour les réseaux d'assainissement et d'eau potable et divers accessoires - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 18)
N°B-2014-0549	<i>Travaux d'extension, d'aménagement et de rénovation du réseau communautaire d'assainissement - Lots n°4, 5, 6, 7 et 8 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 18)
N°B-2014-0550	<i>Fourniture de pièces détachées et réparation de pompes à boues haute pression de marque KOCH installées sur la station d'épuration à Pierre-Bénite - Lancement de la procédure - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 18)
N°B-2014-0551	<i>Exploitation et maintenance des installations de chauffage et de climatisation du patrimoine de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 14)
N°B-2014-0552	<i>Contrôle des émissions (fumées, eau, résidus, bruit) et prestations annexes pour les usines d'incinération de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 19)
N°B-2014-0553	<i>Enlèvement, transport et traitement des cendres volantes, des boues d'hydroxydes et des déchets industriels dangereux, productions issues de l'Unité de traitement et de valorisation énergétique des déchets (UTVE) de Lyon-Sud - 2 lots - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 19)
N°B-2014-0554	<i>Bron - Caluire et Cuire - Chassieu - Corbas - Meyzieu - Neuville sur Saône - Rillieux la Pape - Saint Priest - Vaulx en Velin - Villeurbanne - Vénissieux - Craponne - Dardilly - Ecully - Francheville - Sainte Foy lès Lyon - Givors - Grigny - Lyon 7°- Feyzin - Lyon 9°- Saint Genis Laval - Gestion administrative et technique des aires d'accueil des gens du voyage sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 20)
N°B-2014-0555	<i>Chassieu - Déconstruction de bâtiments industriels 92 et 93, avenue du Progrès - Lot n°1 : désamiantage et lot n°2 : démolition - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 14)

N°B-2014-0556	<i>Lyon 2°- Prestations de sécurité incendie et gardiennage du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Lancement de la procédure d'appel d'offre ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 14)
N°B-2014-0557	<i>Lyon 2°- Lyon 6°- Prestations de maintenance des circulations mécaniques du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) et de la Cité centre des congrès - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 14)
N°B-2014-0558	<i>Lyon 7°- Travaux de réparation du pont de l'Université suite à un choc de bateau de plaisance fluviale - Réfection de l'arc métallique de rive - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 12)
N°B-2014-0559	<i>Lyon 9°- Montée de l'Observance - Reconstruction d'un mur de soutènement - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 12)
N°B-2014-0560	<i>Pierre Bénite - Fourniture de pièces détachées et prestations de réparation pour dégrilleurs AXEAU installés sur la station d'épuration à Pierre-Bénite - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée sans publicité préalable et mise en concurrence -</i>	(p. 18)
N°B-2014-0561	<i>Saint Genis Laval - Projet urbain partenarial (PUP) Darcieux-Collonges - Aménagement des espaces publics - Lot n°1 : voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 17)
N°B-2014-0562	<i>Villeurbanne - Exploitation du centre de transfert et d'égouttage des déchets du balayage mécanisé de la Feyssine - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 19)
N°B-2014-0563	<i>Contrats d'assurances généraux - Lot n°3 : assurance responsabilité civile générale - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 14)
N°B-2014-0564	<i>Décines Charpieu - Travaux de déplacement de la station de relèvement des eaux usées de la Berthaudière - Lot n°1 : construction d'une station de refoulement - Autorisation de signer l'avenant n°2 au marché public -</i>	(p. 18)
N°B-2014-0565	<i>Décines Charpieu - Mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de déplacement de la station de relèvement des eaux usées de la Berthaudière - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 18)
N°B-2014-0566	<i>Irigny - Site d'Yvours - Opération d'aménagement des infrastructures de desserte - Autorisation de signer l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'oeuvre -</i>	(p. 20)
N°B-2014-0567	<i>Lyon 3°- Autorisation de signer des avenants de transfert au profit de la société publique locale (SPL) Lyon Part-Dieu de marchés conclus par la Communauté urbaine de Lyon pour le projet Lyon Part-Dieu -</i>	(p. 17)
N°B-2014-0568	<i>Lyon 3°- Lyon Part-Dieu - Prestations de maîtrise d'oeuvre, hors loi maîtrise d'ouvrage public (MOP), pour le désamiantage et la démolition du bâtiment B10 situé place Charles-Béraudier à Lyon 3°- Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 14)
N°B-2014-0569	<i>Lyon 4°- Pont Schuman et ses abords - Aménagement des voiries du quai Gillet, du quai de la Gare d'eau et de l'avenue de Birmingham - Travaux d'éclairage public - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché -</i>	(p. 20)
N°B-2014-0570	<i>Lyon 4°- Aménagement de la place des Tapis - Marché 4 - Réalisation d'une fontaine - Autorisation de signer l'avenant n°2 au marché de travaux -</i>	(p. 12)
N°B-2014-0571	<i>Lyon 9°- Lyon 4°- Mission de coordination, sécurité et protection de la santé (CSPS) dans le cadre de la construction du Pont Schuman - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 12)
N°B-2014-0572	<i>Saint Priest - Lyon 2°- Maintenance des lacs de retenue des eaux pluviales du parc technologique Porte des Alpes à Saint-Priest et de l'installation de renouvellement des eaux pluviales de la Darse à Lyon Confluence - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 14)
N°B-2014-0573	<i>Villeurbanne - Quartier Jacques Monod - Projet de restructuration urbaine (1ère phase) - Création d'une voirie de désenclavement - Autorisation de signer les avenants n°1 relatif au lot n°1 : voirie et réseaux et n°3 relatif au marché de maîtrise d'oeuvre de conception-réalisation -</i>	(p. 20)
N°B-2014-0574	<i>Lyon 1er - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la société Cité Nouvelle, de l'immeuble situé 17, rue Désirée -</i>	(p. 10)
N°B-2014-0575	<i>Lyon 3°- Mise à disposition, par bail emphytéotique, à Immobilière Rhône-Alpes, de l'immeuble situé 341, rue Paul Bert -</i>	(p. 10)
N°B-2014-0576	<i>Lyon 5°- Annulation des règles du lotissement de la masse hospitalière dite du Petit et Grand Colombier situé entre le quai Fulchiron, la montée Saint Clair Duport et de la rue de la Quarantaine -</i>	(p. 10)
N°B-2014-0577	<i>Mions - Déclassement et mise à disposition, par bail emphytéotique, à la société PERRIER TP d'une partie du domaine public communautaire située chemin de Feyzin -</i>	(p. 12)
N°B-2014-0578	<i>Pierre Bénite - Irigny - Mise à disposition d'un terrain situé chemin d'Yvours - Approbation du bail de droit commun avec la Société Fillot TP Eurovia -</i>	(p. 15)
N°B-2014-0579	<i>Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Est métropole habitat, de l'immeuble situé 3, rue Persoz -</i>	(p. 10)

N°B-2014-0580	<i>Lyon 2°- Place des Jacobins - Lot n°6 : sanitaire public - Résiliation du marché - Protocole d'accord transactionnel à passer avec le groupement FTPC/SCMI -</i>	(p. 17)
N°B-2014-0581	<i>Lyon 2°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence 2° phase - Eviction commerciale au 80, quai Perrache - Approbation d'un protocole d'accord entre la Communauté urbaine de Lyon et la société Kiloutou -</i>	(p. 14)
N°B-2014-0582	<i>Vaulx en Velin - Réalisation du Boulevard urbain est (BUE) - Section La Soie - Protocole d'accord transactionnel avec la société par actions simplifiée (SAS) PURFER - Participation financière aux travaux de dépollution de la parcelle cadastrée BL 152 -</i>	(p. 14)
N°B-2014-0583	<i>Villeurbanne - Résorption de l'habitat insalubre de l'immeuble situé 15, rue Francia - Abrogation de la décision n°2013-4818 du Bureau du 9 décembre 2013 - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) et d'expropriation dite loi Vivien -</i>	(p. 10)
N°B-2014-0584	<i>Lyon 8°- Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située rue Genton -</i>	(p. 12)
N°B-2014-0585	<i>Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie et d'un plan de communication concernant le projet de création de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 20)
N°B-2014-0586	<i>Maintenance et assistance sur les équipements auxiliaires de l'unité de traitement de l'UTVE - Lot n°1 : maintenance et assistance technique sur les trémies et les grilles des fours - Lot n°3 : maintenance et assistance technique sur les ramoneurs des chaudières - Autorisation de signer les avenants n°1 aux 2 lots -</i>	(p. 19)
N°B-2014-0587	<i>Prestation de maintenance mécanique pour les équipements de l'unité de traitement et de valorisation énergétique de Lyon Sud - Lot n°1 : maintenance et assistance technique sur les ventilateurs - Lot n°5 : prestations de tuyauterie métallique - Autorisation de signer les avenants n°1 aux 2 lots -</i>	(p. 19)
N°B-2014-0588	<i>Fourniture et assistance technique au montage de pompes process pour l'Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) Lyon-Sud et les stations d'épuration et de relèvement de la direction de l'eau - Lot n°3 : fourniture et assistance technique au montage des pompes process de type Rheinhutte et Wernert pour l'UTVE de Lyon-Sud - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 19)
N°B-2014-0589	<i>Lyon 9°- Reconstruction du groupe scolaire Antonin Laborde - Marchés de travaux - Autorisation de signer des avenants -</i>	(p. 17)

Présidence de monsieur Gérard Collomb

Président

Le lundi 8 décembre 2014 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le 1er décembre 2014, en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRESIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Murielle Laurent pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Laurent vous avez la parole.

(Madame Murielle Laurent est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Gouverneyre, Longueval.

Absents excusés : Mmes Vullien (pouvoir à M. Vincent), Cardona (pouvoir à M. Abadie), M. Rousseau (pouvoir à M. Colin).

Absents non excusés : MM. Desbos, Chabrier, Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte)

Adoption du procès-verbal

du Bureau du 13 octobre 2014

M. LE PRESIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du Bureau du 13 octobre 2014. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° B-2014-0471 - Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Acquisition des lots n° 417 et 567 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terrailon situé 14, rue Hélène Boucher - Bâtiment B - et appartenant à Mme Grioua Lila - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0472 - Bron - Acquisition des lots n° 408 et 558 dépendant de la copropriété Le Terrailon situés 14, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Tosun - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0473 - Bron - Acquisition des lots n° 383 et 533 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terrailon situé 20, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Ercan - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0474 - Bron - Acquisition des lots n° 402 et 552 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terrailon situé 16, rue Hélène Boucher et appartenant à M. Denis Bost - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0475 - Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 912 et 976 de la copropriété Le Terrailon, situés au 25, rue Jules Védrines et appartenant à M. et Mme Bulent Tunay - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0476 - Bron - Acquisition des lots n° 685 et 785 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terrailon situé 38, rue Marcel Bramet et appartenant à M. et Mme Muzaffer Aydin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0477 - Cailloux sur Fontaines - Acquisition de 2 parcelles de terrain nu situées 200, chemin de Four et appartenant à M. et Mme Gaspard Lo Monaco - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0478 - Cailloux sur Fontaines - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située chemin de Four lieu-dit Les Tatières et appartenant à madame Andrée Girerd - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0479 - Cailloux sur Fontaines - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 237, rue des Chaumes, et appartenant aux copropriétaires de la parcelle AC 175 - Abrogation de la décision n° B-2003-1964 du Bureau du 15 décembre 2003 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0480 - Cailloux sur Fontaines - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 160, chemin de Four et appartenant à M. et Mme Gratien Marcy - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0481 - Cailloux sur Fontaines - Acquisition de 2 parcelles de terrain nu situées 695, chemin de Bargassin et appartenant à M. et Mme François Gerhards - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0482 - Cailloux sur Fontaines - Acquisition de 3 parcelles de terrain nu situées chemin de Four lieu-dit La Racombe et appartenant aux conjoints Héritier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0483 - Corbas - Acquisition d'un immeuble situé 80, rue Centrale et appartenant aux époux Pupier - Indemnisation de la société à responsabilité limitée (SARL) GP Immobilier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0484 - Décines Charpieu - Liquidation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Fraternité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain relative aux espaces publics de voirie et appartenant à la Société d'équipement du Rhône

et de Lyon (SERL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0485 - Ecully - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 17, chemin de Charrière Blanche et appartenant à la société France Télécom - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0486 - Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, de 4 parcelles de terrain nu situées 4, rue des Naïves et appartenant à Bouygues Immobilier ou toute autre société qui lui sera substituée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0487 - Givors - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située chemin de la Rama et appartenant à monsieur Gérard Craviolo - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0488 - Jonage - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées rue Hector Berlioz et rue des Biesses et appartenant à l'Association syndicale libre des lotissements La Patellière et Les Lupins - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0489 - La Mulatière - Secteur Yzeron-Sémard - Acquisition d'un ensemble immobilier comprenant une maison avec un petit jardin attenant et un garage, situé au 23 bis, rue Gabriel Péri et appartenant aux conjoints Auran - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0490 - Limonest - Acquisition, à titre gratuit, d'une partie de l'emprise de la rue Charles Machet (tranche 1) et de l'emprise de la rue Alfonse de Lamartine, appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0491 - Lyon 2° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence 1ère phase - Acquisition d'un volume représentant l'espace sous le pont ferroviaire situé cours Bayard, cadastré BC 315 et appartenant à Réseau ferré de France (RFF) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0492 - Lyon 2° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence 1ère phase - Acquisition d'un volume représentant l'espace sous le pont ferroviaire situé passage Ravat, cadastré BC 316 et appartenant à Réseau ferré de France (RFF) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0493 - Lyon 2° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence 1ère phase - Acquisition des parcelles cadastrées BE 87, BE 88, BE 89, BP 105 et BP 121, formant un bas de talus entre la voie ferrée et le quai Rambaud et appartenant à Réseau ferré de France (RFF) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0494 - Lyon 5° - Acquisition d'une parcelle de terrain située 116, rue Commandant Charcot et appartenant

à la copropriété La Seigneurie - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0495 - Lyon 7° - Acquisition d'un site industriel, situé au 65, rue Challemel Lacour et appartenant à la société FAGORBRANDT SAS - Approbation du principe d'un bail commercial avec la société Cenntro Motors France et d'une promesse unilatérale de vente du site à la société Cenntro Motors France - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0496 - Lyon 8° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Acquisition des parcelles cadastrées AN 294, AN 295, AN 296, AN 297, AN 298, AN 299 et AN 300, situées rue Rosa Bonheur, rue Commandant Caroline Aigle et rue Berthe Morisot et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0497 - Lyon 8° - Projet urbain partenarial (PUP) Parc Berliet - Acquisition de l'assiette foncière nécessaire à la réalisation des équipements publics situées rues Audibert et Lavirotte, Berliet, Hérivéeaux et Saint Agnan et appartenant à la SNC Cœur 8° Monplaisir - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0498 - Lyon 8° - Acquisition, à l'euro symbolique, de l'assiette foncière de la rue Jacqueline Auriol située dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) POP' 8° (ex ZAC Valéo Sud) et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0499 - Lyon 8° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Acquisition des parcelles cadastrées AN 278, AN 279, AN 282, AN 284 et AN 285, situées avenue Jean Mermoz, rue Berthe Morisot et promenade Andrée Dupeyron, et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0500 - Lyon 8° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Acquisition des parcelles cadastrées AN 286, AN 287, AN 288, AN 290, AN 291 et AN 292, situées rue Berthe Morisot et promenade Andrée Dupeyron, et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0501 - Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé chemin de la Combe aux Loups et appartenant aux associés de l'impasse de la Combe aux Loups - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0502 - Pierre Bénite - Acquisition de 2 lots de copropriété situés dans l'ensemble immobilier en copropriété situé 9003, rue de la Grande Allée et appartenant aux époux Otéro - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0503 - Pierre Bénite - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située angle avenue de Haute Roche et rue de la République et appartenant à la Commune - Délégation

générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0504 - Pierre Bénite - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 1, avenue de Haute Roche et angle rue de la République et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0505 - Rillieux la Pape - Acquisition, à titre gratuit, de divers terrains nus, déjà aménagés en voirie, situés quartiers Bottet et des Semailles et appartenant à la SAS NOVADE - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0506 - Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Acquisition du mail n° 3 appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0507 - Saint Priest - Acquisition d'une parcelle de terrain située 15, rue Ambroise Paré et appartenant à la SCI MJVA - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0508 - Saint Priest - Acquisition d'une parcelle de terrain située 32, rue de Bourgogne et appartenant à la SCI Virage Nord - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0509 - Vaulx en Velin - Carré de Soie - Projet urbain partenarial (PUP) Gimenez - Acquisition des emprises nécessaires à la réalisation des futures voiries et des cheminements piétons situés entre la rue de la Poudrette, la rue Gimenez, la rue Chenier et la rue Dumas et appartenant à la société Cogedim Grand Lyon. - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0510 - Villeurbanne - Projet Carré de soie - Zone d'aménagement Concerté (ZAC) de Villeurbanne La Soie - Acquisition d'un terrain situé 58, rue Decomberousse et appartenant à la société Cardinal Investissement - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0511 - Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Cession à M.et Mme Yldiz, d'un garage formant le lot n° 791 de la copropriété Caravelle, situé au 356, route de Genas - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0512 - Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Cession des lots n° 899 et 963 situés 25, rue Jules Védrières à M. et Mme Tosun - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0513 - Décines Charpieu - Cession, à titre gratuit, à la Région Rhône-Alpes d'un ensemble immobilier communautaire, constitué de 2 parcelles de terrain bâties situées 43, rue Sully constituant le lycée Henri Becquerel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0514 - Fontaines sur Saône - Revente à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône de l'immeuble situé 15, avenue Simon Rousseau - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0515 - Lyon 8° - ZAC Mermoz nord - Cession, à la SEMCODA, d'un terrain nu formant le lot n° 22, issu des parcelles cadastrées AN 269, AN 271 et AN 272, situé avenue Jean Mermoz, rue Capitaine Elisabeth Boselli et Promenade Andrée Dupeyron - Autorisation donnée à la SEMCODA de déposer une demande de permis de construire sur ce lot - Décision modificative à la décision n° B-2014-0372 du Bureau du 13 octobre 2014 portant sur les surfaces du projet et le taux de TVA - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0516 - Lyon 8° - ZAC Mermoz nord - Cession, à l'OPH Grand Lyon habitat, des parcelles cadastrées AN 306 et AN 317 formant le lot n° 21 et des parcelles cadastrées AN 304 et AN 316 formant le lot n° 26, situés rue Capitaine Élisabeth Boselli - Décision modificative à la décision n° B-2014-0265 du Bureau du 8 septembre 2014 portant sur les surfaces du projet et le calcul du prix - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0517 - Lyon 8° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Cession, à titre gratuit, à la Ville de Lyon, d'un terrain nu d'une superficie d'environ 731 mètres carrés, en vue de la réalisation d'un verger collectif, issu de la parcelle cadastrée AN 270, situé rues Genton et Berthe Morisot - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0518 - Vénissieux - Déclassement et cession à la société Marbrerie Durin Pruvost, à la société Khéops et à toute société à elles substituées, d'une partie d'un tènement communautaire situé 51, chemin de Feyzin - Autorisation donnée aux acquéreurs de déposer une demande de permis de construire et de permis de démolir - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0519 - Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) la Soie - Projet Carré de Soie - Cession, à la société Cogedim Grand Lyon, d'un terrain à détacher de la parcelle cadastrée BZ 55 située 29, rue de la Soie - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0520 - Lyon 1er - Modification de 2 états descriptifs de division en volumes d'un bien situé au 12 bis, rue Burdeau, afin de permettre l'implantation d'une école de mode par la société Esmod - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0522 - Corbas - Libération par M. Gérard Robin, exploitant agricole, d'une parcelle de terrain située route de Marennes - Convention d'indemnisation agricole - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0526 - Lyon 3° - Institution d'une servitude de cour commune au profit d'une parcelle de terrain communautaire située 57, rue Feuillat - Approbation d'une convention -

Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0527 - Lyon 7° - Institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage de lignes électriques souterraines à haute tension au profit d'Electricité réseau distribution France (ERDF) sous 2 parcelles de terrain communautaire situées boulevard Jules Carteret - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0574 - Lyon 1er - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la société Cité Nouvelle, de l'immeuble situé 17, rue Désirée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0575 - Lyon 3° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à Immobilière Rhône-Alpes, de l'immeuble situé 341, rue Paul Bert - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0576 - Lyon 5° - Annulation des règles du lotissement de la masse hospitalière dite du Petit et Grand Colombier situé entre le quai Fulchiron, la montée Saint Clair Duport et de la rue de la Quarantaine - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0579 - Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Est métropole habitat, de l'immeuble situé 3, rue Persoz - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0583 - Villeurbanne - Résorption de l'habitat insalubre de l'immeuble situé 15, rue Francia - Abrogation de la décision n° 2013-4818 du Bureau du 9 décembre 2013 - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) et d'expropriation dite loi Vivien - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n° B-2014-0471 à B-2014-0520, B-2014-0522, B-2014-0526 et B-2014-0527, B-2014-0574 à B-2014-0576, B-2014-0579 et B-2014-0583. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Oui, monsieur le Président et chers collègues, cette séance fait l'objet d'un nombre certain de dossiers vous autorisant à signer des acquisitions et des cessions ou dossiers divers relatifs au foncier et préalable aux opérations déroulées par le Grand Lyon ou la Métropole.

Les dossiers n° B-2014-0479, B-2014-0485, B-2014-0486, B-2014-0488, B-2014-0490, B-2014-0501, B-2014-0503 et B-2014-0504 concernent les Communes de Cailloux sur Fontaines, Ecully, Feyzin, Jonage, Limonest, Meyzieu et Pierre Bénite. Ce sont des opérations de proximité de voirie (élargissements et aménagements) pour une surface globale de 4 122 mètres carrés.

Les dossiers n° B-2014-0481, B-2014-0487, B-2014-0494 et B-2014-0507 concernent des aménagements de voirie sur les Communes de Cailloux sur Fontaines, Givors, Lyon 5° et Saint Priest. Il s'agit d'opérations de proximité pour une superficie

acquise de 1 031 mètres carrés et un montant de dépenses d'environ 34 000 €.

Les dossiers n° B-2014-0477, B-2014-0478, B-2014-0480 et B-2014-0482 concernent les Communes de Cailloux sur Fontaines pour l'élargissement du chemin du Four, pour une surface de 608 mètres carrés et une acquisition de 9 484 €.

Le dossier n° B-2014-0505 concerne la Commune de Rillieux la Pape pour des opérations de voirie, régularisation d'espaces publics d'une surface de 32 215 mètres carrés à titre gratuit.

Le dossier n° B-2014-0483 concerne la Commune de Corbas. Il s'agit de la requalification de la rue Centrale. Il concerne l'acquisition d'un bâtiment de 2 niveaux, pour un montant de 225 000 € et la libération des locaux. Ce bâtiment gênait l'élargissement de la rue.

Les dossiers n° B-2014-0471, B-2014-0475, B-2014-0472, B-2014-0476, B-2014-0473 et B-2014-0474 concernent la Commune de Bron sur l'opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon. Il s'agit de l'acquisition de 6 logements et 6 caves pour un montant de 523 000 €.

Les dossiers n° B-2014-0492, B-2014-0493 et B-2014-0491 concernent Lyon 2° ; il s'agit de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence, pour des aménagements. Ces acquisitions s'effectuent à l'euro symbolique pour des volumes RFF situés sur le passage Ravat. Un terrain et un volume sont également acquis à RFF situés sur le cours Bayard.

Les dossiers n° B-2014-0496, B-2014-0500 et B-2014-0499 concernent la ZAC Mermoz à Lyon 8°. Il s'agit d'aménagements et d'acquisitions de terrains, ou de parcelles à intégrer au domaine public pour des montants, respectivement, de 151 416 €, 478 872 € et 186 840 € pour les dossiers correspondants.

Le dossier n° B-2014-0498 concerne l'aménagement de la ZAC POP' à Lyon 8°, anciennement ZAC Valéo Sud. Il s'agit d'une acquisition de 2 393 mètres carrés de voirie à opérer, en vue de la clôture de la ZAC et à intégrer pour l'euro symbolique.

Le dossier n° B-2014-0484 concerne la Commune de Décines Charpieu pour l'aménagement dans la ZAC de la Fraternité. Il s'agit des assiettes foncières de 2 voies nouvelles pour une surface totale de 14 237 mètres carrés pour l'euro symbolique.

Le dossier n° B-2014-0506 concerne la Commune de Saint Priest pour l'aménagement dans la ZAC du Triangle, pour une surface de 5 716. Il s'agit du tronçon n° 3 du mail est-ouest pour un montant de 1 077 521,20 € TTC.

Le dossier n° B-2014-0510 concerne la Commune de Villeurbanne pour un aménagement dans la ZAC de la Soie, pour une surface de 8 433 mètres carrés. Il s'agit d'une acquisition du terrain pour une future emprise de voirie et espaces publics pour un montant de 758 970 € TTC.

Le dossier n° B-2014-0497 concerne Lyon 8° pour l'aménagement du projet urbain partenarial (PUP) Berliet. Il s'agit de la réalisation d'équipements publics pour une surface de 4 194 mètres carrés pour une acquisition de 377 460 € TTC.

Le dossier n° B-2014-0509 concerne la Commune de Vaulx en Velin dans le cadre du PUP Gimenez, de l'acquisition d'emprises et des cheminements piétons sur une superficie de 10 518 mètres carrés, pour un montant de 946 620 € TTC.

Ensuite, le dossier n° B-2014-0502 concerne la Commune de Pierre Bénite dans le cadre d'une réserve foncière à vocation économique. Il s'agit de l'acquisition de 2 lots de copropriété dans un bâtiment à usage industriel pour un montant de 200 000 €.

Le dossier n° B-2014-0508 concerne la Commune de Saint Priest pour un bassin de rétention (direction de l'eau). Il s'agit de l'acquisition d'un terrain nu de 1 267 mètres carrés pour 47 452 €.

Le dossier n° B-2014-0489 concerne la Commune de La Mulatière dans le cadre de l'aménagement de l'Yzeron. Il s'agit de l'acquisition d'une maison avec un petit jardin pour un montant de 95 000 €.

Le montant total des acquisitions s'élève à 7 145 750,20 €.

La dernière acquisition concerne le dossier n° B-2014-0495 à Lyon 7°. Il s'agit de l'acquisition d'un site industriel situé rue Challemel Lacour et appartenant à la société FAGORBRANDT SAS. C'est l'approbation d'un principe d'un bail commercial avec la société Cenntro Motors France et d'une promesse unilatérale de vente du site à cette même société.

Cette acquisition pourra être plus détaillée par monsieur le Vice-Président Kimelfeld car elle se situe sur son secteur et s'inscrit dans le cadre de sa délégation. Il s'agit de maintenir l'activité économique et des emplois estimés au nombre de 300. Ce dossier fait l'objet de l'approbation de 3 points différents :

1° - l'acquisition du terrain et du bâtiment au prix du liquidateur à 2 M€,

2° - la promesse unilatérale de vente à 2 M€ pour Cenntro Motors France,

3° - le bail commercial de 9 ans entre la Communauté urbaine de Lyon et Cenntro Motors France.

M. le Vice-Président KIMELFELD : Sur ce dernier dossier, j'ajoute que l'entreprise FAGORBRANDT exploitait la conception et la construction de machines à laver avec le tambour par le dessus. Leur publicité était «pour ne pas se tromper». Ils se sont justement trompés puisque la percée du tambour était celui qui lançait au milieu. Par la suite, cette société a souhaité céder son activité. La société appelée SITL a repris cette activité avec une réindustrialisation basée sur 3 projets : continuer jusqu'en 2015 la production des machines à laver, lancer une production de véhicules électriques et de filtres industriels.

La société FAGORBRANDT ayant déposé le bilan, l'activité de production de machines à laver a été stoppée complètement. Du coup, la société SITL a également rencontré des difficultés, avec un dépôt de bilan. Ensuite, 2 autres projets ont été lancés : Cenntro Motors a été retenu et porté par une entreprise américaine qui reste sur les mêmes projets de réindustrialisation avec un nouveau projet de conception de véhicules électriques et la continuation des filtres industriels. Cette entreprise s'est engagée à maintenir les 395 emplois. Sur le site, 120 personnes ont repris le travail, les autres étant en chômage partiel et rappelés sur un certain nombre de missions.

Il a été décidé pour favoriser, bien évidemment, l'emploi et pas simplement l'investissement immobilier, que le Grand Lyon porte l'immobilier et ses fonciers, comme inscrit dans la décision, avec l'acquisition du site, la mise en location avec 2 ans d'exonération

de loyers et ensuite, un loyer sur un bail d'une durée de 9 ans avec paiement de la taxe foncière depuis la prise des locaux.

M. le Vice-Président CRIMIER : Je poursuis avec les dossiers de cessions. Les dossiers n° B-2014-0511 et B-2014-0512 concernent la Commune de Bron sur l'opération ORU Terrailon. Il s'agit, cette fois, de la vente d'un appartement et d'une cave pour, respectivement, 7 500 € et 75 000 €

Le dossier n° B-2014-0518 concerne la Commune de Vénissieux. Il s'agit d'une extension de la marbrerie et du funérarium sur une superficie de 1 241 mètres carrés pour un montant de 557 000 €.

Les dossiers n° B-2014-0515, B-2014-0516 et B-2014-0517 concernent Lyon 8°. Il s'agit de la ZAC Mermoz nord, avec la vente de terrains pour la réalisation de 23 logements en accession sociale, en vue de la réalisation d'un verger collectif puisqu'il concerne un projet de secteur. Les montants des cessions sont les suivants : le premier terrain est vendu à la SEMCODA à 327 348 €, le deuxième à Grand Lyon habitat pour 367 034,50 € et le verger fait l'objet d'une cession gratuite.

Le dossier n° B-2014-0519 concerne la Commune de Villeurbanne, pour l'aménagement de la ZAC de la Soie. C'est une cession à Cogedim Grand Lyon de 57 mètres carrés, pour un montant de 13 680 € TTC.

Le dossier n° B-2014-0513 concerne la Commune de Décines-Charpieu. Il s'agit de la cession de terrains du lycée Henri Becquerel dans le cadre de la convention-cadre du 22 septembre 2009, à titre gratuit.

Le montant total des cessions s'élève à 1 347 562 €.

En ce qui concerne les dossiers divers, le dossier n° B-2014-0574 concerne Lyon 1er à destination de la société Cité Nouvelle, avec une mise à disposition par bail emphytéotique d'un immeuble pour 7 logements en mode prêt locatif à usage social (PLUS) et 3 logements en prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), avec un droit d'entrée de 561 540 €.

Le dossier n° B-2014-0583 concerne la Commune de Villeurbanne dans le cadre de la DUP (loi Vivien). Il s'agit d'une nouvelle enquête parcellaire pour les logements situés rue Francia pour un montant estimé de 575 000 €.

Le dossier n° B-2014-0579 concerne la Commune de Villeurbanne pour la mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Est métropole habitat pour 15 logements PLUS et 4 logements PLAI pour un montant de 400 100 €.

Le dossier n° B-2014-0575 concerne Lyon 3° pour la mise à disposition, par bail emphytéotique immobilier, pour la réalisation de 4 logements PLUS et 2 PLAI pour la somme de 350 055 €.

Le dossier n° B-2014-0514 concerne la Commune de Fontaines sur Saône et la revente à l'OPH du Rhône d'un terrain pour un montant de 133 000 €.

Les dossiers n° B-2014-0526 et B-2014-0527 concernent des servitudes de passage sur Lyon 7° et Lyon 3° pour le passage de lignes électriques pour la société SANOFI et une servitude de cour commune de l'OPH Grand Lyon habitat située sur le site de RVI, 57 rue Feuillat. Ces servitudes seraient instituées à titre gratuit.

Le dossier n° B-2014-0576 concerne la Commune de Lyon 5°. Il s'agit d'une annulation des règles de lotissement et cela à titre gratuit.

Le dossier n° B-2014-0522 concerne la Commune de Corbas. Il s'agit de la libération d'une parcelle agricole pour la création d'une voirie verte pour une indemnité de 1 733,40 €.

Enfin, le dernier dossier n° B-2014-0520 concerne Lyon 1er. Il est relatif à la modification de 2 états descriptifs de division. Cette opération est effectuée à titre gratuit.

Ces dossiers divers représentent des recettes atteignant la somme de 1,300 000 € environ. Voilà, j'en ai terminé monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° B-2014-0521 - Lyon 9° - Déclassement et échange, sans soulte, d'une partie du domaine public communautaire située rue des Docks, à l'angle de la rue du Four à Chaux, contre une emprise de terrain située rue des Docks, à l'angle de la rue du Four à Chaux et appartenant à la Société civile de construction vente (SCCV) Lyon Docks - Direction de la voirie -

N° B-2014-0523 - Lyon 5° - Aménagement de voirie montée des Carmes Déchaussées - Autorisation de déposer une demande de déclaration préalable - Direction de la voirie -

N° B-2014-0524 - Lyon 9° - Mur de l'Observance - Reconstruction après sinistre - Autorisation de déposer une déclaration préalable de travaux - Direction de la voirie -

N° B-2014-0543 - Enquêtes de circulation et comptages - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2014-0544 - Travaux de pose de mobilier urbain et métallerie - Marchés à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de la voirie -

N° B-2014-0558 - Lyon 7° - Travaux de réparation du pont de l'Université suite à un choc de bateau de plaisance fluviale - Réfection de l'arc métallique de rive - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2014-0559 - Lyon 9° - Montée de l'Observance - Reconstruction d'un mur de soutènement - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Direction de la voirie -

N° B-2014-0570 - Lyon 4° - Aménagement de la place des Tapis - Marché 4 - Réalisation d'une fontaine - Autorisation de signer l'avenant n°2 au marché de travaux - Direction de la voirie -

N° B-2014-0571 - Lyon 9° - Lyon 4° - Mission de coordination, sécurité et protection de la santé (CSPS) dans le cadre de la construction du Pont Schuman - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché public - Direction de la voirie -

N° B-2014-0577 - Mions - Déclassement et mise à disposition, par bail emphytéotique, à la société PERRIER TP d'une partie du domaine public communautaire située chemin de Feyzin - Direction de la voirie -

N° B-2014-0584 - Lyon 8° - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située rue Genton - Direction de la voirie -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2014-0521, B-2014-0523 et B-2014-0524, B-2014-0543 et B-2014-0544, B-2014-0558 et B-2014-0559, B-2014-0570 et B-2014-0571, B-2014-0577 et B-2014-0584. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Oui, monsieur le Président, mes chers collègues, il y a 12 dossiers dont le numéro B-2014-0582 qui est retiré.

Le premier dossier n° B-2014-0521 concerne Lyon 9 dans le cadre de son projet de construction d'un ensemble immobilier. La société civile de construction-vente (SCCV) Lyon Docks a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'acquérir une partie du domaine public de voirie communautaire située rue des Docks pour une surface de 1 mètre carré.

En contrepartie, cette même société a accepté de céder à la Communauté urbaine, une autre parcelle d'un mètre carré. Donc, préalablement à cet échange foncier, il convient de déclasser au profit de la SCCV Lyon Docks, l'emprise appartenant au domaine public de voirie communautaire. L'ensemble des services communautaires est favorable à ce déclassement. Je rappelle qu'un réseau appartenant à ERDF passe sur cette parcelle et donc son dévoiement sera à la charge de la société. Les 2 parties ont convenu d'un échange de terrains afin de permettre la réalisation de cette opération de construction et un alignement. En conséquence, cet échange est consenti sans soulte.

Le dossier suivant n° B-2014-0523 : le 13 janvier 2014, le Conseil de communauté avait individualisé l'autorisation de programme pour les opérations globalisées de voirie 2014.

Dans ce cadre, est prévue l'opération n° 1 650. Cela correspond à l'aménagement de la voirie prévue montée des Carmes Déchaussées à Lyon 5° qui s'inscrit dans cet objectif. Il prévoit l'élargissement des trottoirs et la reprise du mobilier urbain pour un montant de 90 000 € TTC. Ce projet se situant dans le périmètre du secteur sauvegardé du Vieux Lyon doit faire l'objet d'une opération d'urbanisme. Il convient donc de déposer une demande de déclaration préalable à la Commune de Lyon et d'autoriser monsieur le Président à déposer cette demande de déclaration préalable.

Le dossier suivant n° B-2014-0524 concerne Lyon 9°, dans le cadre de la reconstruction d'un mur situé Montée de l'Observance, détruit à la suite d'un glissement de terrain. Le présent dossier concerne l'autorisation de déposer un dossier de déclaration préalable de travaux portant sur la reconstruction de ce mur. Ce mur se situant dans la zone de visibilité d'un monument historique inscrit, la déclaration préalable sera soumise à l'avis des architectes des bâtiments de France. En conséquence, il convient de déposer un dossier de déclaration préalable.

Le dossier suivant n° B-2014-0543 concerne une procédure d'appel d'offres ouvert qui a été lancée pour l'attribution du marché relatif aux enquêtes de circulation et de comptage. Ce présent dossier a pour objet l'attribution de ce marché pour un

engagement annuel minimum de 180 000 € HT et engagement annuel maximum de 720 000 € HT.

La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 7 novembre 2014, a classé les offres et choisi celle du groupement Gantelet-Galabertier/Ingédia groupe Nox. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier suivant n° B-2014-0544 concerne le lancement d'une procédure en vue de l'attribution de 2 marchés de poste de travaux de pose de mobilier urbain et métallerie. Cette opération est décomposée en 2 lots, avec, bien entendu, pour l'année 2015, des renouvellements pour 2016, 2017 et 2018 par reconduction tacite, pour un montant minimum de 1 200 000 € HT et maximum de 4 800 000 € HT. Les prestations pourront être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Chaque lot fera l'objet d'un marché à bons de commande. Le présent dossier concerne donc l'autorisation donnée à monsieur le Président pour signer lesdits marchés.

Le dossier suivant n° B-2014-0558 concerne un marché de travaux de réparation du pont de l'Université à Lyon 7° à la suite d'un choc de bateau de plaisance. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée pour l'attribution de ce marché de travaux, dans le respect des articles du code des marchés publics. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 7 novembre, a classé les offres et choisi l'offre du groupement FREYSSINET/TOURNAUD/LEGRAND pour un montant de 840 655,08 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier suivant n° B-2014-0559 : par délibération du 10 juillet 2014, le Conseil de communauté a approuvé le programme de l'opération de reconstruction d'un mur de soutènement situé Montée de l'Observance à Lyon 9° et a décidé l'individualisation totale de l'autorisation de programme. Une procédure a été adaptée pour l'attribution de ce marché. Conformément aux critères d'attribution, le représentant du pouvoir adjudicateur a classé premier et choisi l'offre jugée économiquement la plus avantageuse du groupement TEGC/LGC/MDTP pour un montant de 270 000 € TTC.

Le dossier n° B-2014-0570 concerne l'avenant n° 2 au marché de réalisation d'une fontaine dans le cadre du réaménagement de la place des Tapis à Lyon 4°. Je rappelle qu'un premier avenant avait été signé, simplement pour un transfert de société, à savoir de la société DEAL SAS à la société DEAL HYDRAULIQUE. Il avait été notifié le 23 septembre 2014.

Plusieurs délibérations ont été votées et nous sommes arrivés à un marché qui a été notifié. Certaines variations sur les quantités initialement prévues, ainsi que des travaux supplémentaires nécessaires à la réalisation de l'ouvrage, suite aux demandes de la Ville de Lyon, ont induit des prix nouveaux et augmenté le prix du marché initial.

Parmi les travaux supplémentaires, on peut noter la découverte d'un mur en maçonnerie de l'ancienne gare qui a nécessité des prestations de fouilles et aussi d'une ligne HTA conduisant à la modification du principe de mise en œuvre des canalisations.

Compte tenu de ces ajustements, nous devons procéder à un avenant n° 2 avec :

- au chapitre 2 : travaux de terrassement : avec une moins-value de 1 575 € HT,

- au chapitre 3 : structure : nous avons une plus-value de 4 182,30 € HT,

- au chapitre 4 : éléments de fontainerie : plus-value globale de 5 136,92 € HT.

Le montant de l'avenant n° 2 correspond à un total de 9 293,06 € TTC, soit une augmentation de 2,59 % du montant initial du marché. Il est donc proposé au Président de signer ledit avenant.

Le dossier suivant n° B-2014-0571 concerne un avenant n° 1 au marché de coordination, sécurité et protection de la santé (CSPS) dans le cadre de la construction du Pont Schuman. Lors de la phase de réalisation de la mission CSPS, la durée avait été prévue à 25 mois. L'avenant est rendu nécessaire pour la continuité du suivi de la mission sur la base de 5 mois supplémentaires. Par ailleurs, les fréquences de réunions du collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail ont été doublées, suite à la demande de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail. Le montant total de l'avenant est de 10 956 € HT.

La commission permanente, dans sa séance du 7 novembre 2014, a émis un avis favorable et motivé. Cet avenant correspond à une augmentation de 19,01 % du montant initial du marché.

Il est donc proposé au Président d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant.

Le dossier n° B-2014-0577 concerne la Commune de Mions. La société PERRIER TP exploite, actuellement, sur cette commune, une carrière située entre le chemin de Feyzin et la rocade est. La société PERRIER TP a sollicité la Communauté urbaine, afin qu'il puisse lui être donné à bail emphytéotique, une parcelle d'environ 4 835 mètres carrés pour être exploitée en carrière.

Cette emprise appartient aujourd'hui au domaine public de voirie communautaire. Il faut donc détacher cette emprise du domaine public de la voirie communautaire. Elle est dorénavant cadastrée BK 115 et doit être détachée. Préalablement à cette mise à disposition par bail emphytéotique, il convient donc de la déclasser. Vous avez le plan qui est annexé. L'ensemble des services communautaires est favorable à ce déclassement, qui ne remet pas en cause les conditions de desserte, et il n'y a pas d'enquête publique demandée. Aux termes du projet, la mise à disposition de cette emprise de 4 835 mètres carrés à la société PERRIER TP se fera moyennant le versement d'un loyer annuel de 300 €, révisable annuellement, pour une durée de 30 ans.

A titre de condition déterminante de l'engagement de la Communauté urbaine, la société PERRIER TP s'est engagée à faire tous travaux nécessaires pour remblayer le terrain avec des matériaux inertes, conformément à l'arrêté préfectoral. Voilà monsieur le Président pour l'ensemble des dossiers.

J'interviendrais en fin de séance pour le dossier de madame la Vice-Présidente Vullien.

M. LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup, pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° B-2014-0582 - Vaulx en Velin - Réalisation du Boulevard urbain est (BUE) - Section La Soie - Protocole d'accord transactionnel avec la société par actions simplifiée (SAS) PURFER - Participation financière aux travaux de dépollution de la parcelle cadastrée BL 152 - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Le dossier n° B-2014-0582 est retiré de l'ordre du jour.

N° B-2014-0525 - Villeurbanne - Autorisation donnée à la société Processium de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire cadastré BH 17 situé 7, rue Bonnet - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0551 - Exploitation et maintenance des installations de chauffage et de climatisation du patrimoine de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-0555 - Chassieu - Déconstruction de bâtiments industriels 92 et 93, avenue du Progrès - Lot n° 1 : désamiantage et lot n° 2 : démolition - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-0556 - Lyon 2° - Prestations de sécurité incendie et gardiennage du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Lancement de la procédure d'appel d'offre ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-0557 - Lyon 2° - Lyon 6° - Prestations de maintenance des circulations mécaniques du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) et de la Cité centre des congrès - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-0563 - Contrats d'assurances généraux - Lot n° 3 : assurance responsabilité civile générale - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché public - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique - Service finances achats ressources -

N° B-2014-0568 - Lyon 3° - Lyon Part-Dieu - Prestations de maîtrise d'oeuvre, hors loi maîtrise d'ouvrage public (MOP), pour le désamiantage et la démolition du bâtiment B10 situé place Charles-Béraudier à Lyon 3° - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché public - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-0572 - Saint Priest - Lyon 2° - Maintenance des lacs de retenue des eaux pluviales du parc technologique Porte des Alpes à Saint-Priest et de l'installation de renouvellement des eaux pluviales de la Darse à Lyon Confluence - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché public - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-0581 - Lyon 2° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence 2° phase - Eviction commerciale au 80,

quai Perrache - Approbation d'un protocole d'accord entre la Communauté urbaine de Lyon et la société Kiloutou - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Laurent rapporte les dossiers n° B-2014-0525, B-2014-0551, B-2014-0555 à B-2014-0557, B-2014-0563, B-2014-0568, B-2014-0572 et B-2014-0581. Madame Laurent, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente LAURENT, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, le dossier n° B-2014-0525 a pour objet de donner autorisation à la société Processium de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire cadastré BH 17 située 7, rue Bonnet. La Communauté urbaine est propriétaire de ce tènement. Sans attendre l'aboutissement de cette cession en cours de transaction et afin de ne pas retarder, le cas échéant, la réalisation du projet. Il s'agit d'autoriser la société Processium ou toute personne ou société se substituant à déposer une demande de permis de construire portant sur le tènement communautaire concerné.

Le dossier n° B-2014-0551 concerne l'exploitation et la maintenance des installations de chauffage et de climatisation du patrimoine de la Communauté urbaine. La procédure d'appel a été lancée sur 3 lots :

- le lot n° 1, avec pour engagement maximum de 1 920 000 € TTC,
- le lot n° 2, avec un montant maximum de 1 140 000 € TTC,
- le lot n° 3, pour la somme maximum de 360 000 € TTC.

La commission d'appel d'offres a retenu les offres de la société SOMECL, comme les plus avantageuses économiquement. Il s'agit donc d'autoriser monsieur le Président à signer les marchés à bons de commande et tous les actes y afférents.

Le dossier n° B-2014-0555 concerne la destruction des bâtiments industriels situés 92 et 93, avenue du Progrès à Chassieu. La zone industrielle mi-plaine va devoir être densifiée et renouvelée dans les années à venir. Dans ce contexte, il est envisagé de déconstruire les bâtiments des anciennes usines du Progrès, afin de créer une zone qui permettra la densification du secteur des Brosses. Une procédure adaptée a été lancée pour l'attribution des marchés relatifs à la déconstruction des bâtiments. Des travaux font l'objet d'un allotissement :

- lot n° 1 : le désamiantage,
- lot n° 2 : la démolition qui intègre des conditions d'exécution à caractère social et prévoit notamment la mise en œuvre de la clause d'insertion sociale. Il s'agit donc d'autoriser monsieur le Président à signer les marchés et tous les actes y afférents.

Le dossier n° B-2014-0556 concerne les prestations de sécurité incendie et gardiennage du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP). Le précédent marché à bons de commande relatif des prestations de sécurité incendie et gardiennage arrive à échéance en 2015. Il convient de renouveler cette procédure. Une procédure d'appel d'offres ouvert sera lancée pour l'attribution du marché relatif à des prestations de sécurité incendie et gardiennage du CELP. Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande pour un montant maximum de 3 120 000 € TTC, pour une durée ferme de 2 ans.

La commission permanente d'appel d'offres jugera et classera les offres. Il s'agit donc d'approuver le lancement de la procédure en vue de l'attribution du marché de prestations de sécurité incendie et de gardiennage du CELP et d'autoriser dans

le cas où la procédure d'appel d'offres est déclarée infructueuse, monsieur le Président à poursuivre, par voie de marché négocié ou par voie d'un nouvel appel d'offres aux conditions prévues.

Le dossier n° B-2014-0557 concerne les prestations de maintenance des circulations mécaniques du Centre d'échanges de Lyon Perrache (CELP). Le précédent marché à bons de commande arrive également à échéance en 2015. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande conclu pour une durée ferme de 2 ans, reconductible une fois 2 ans, avec un engagement de commande maximum de 1 200 000 € TTC. Il s'agit donc d'approuver le lancement de la procédure, en vue de l'attribution de ce marché et d'autoriser dans le cas où la procédure d'appel d'offres est déclarée infructueuse, monsieur le Président à poursuivre, par voie de marché négocié.

Le dossier n° B-2014-0563 concerne les contrats d'assurances généraux, pour le lot n° 3 : assurance responsabilité civile générale. Au 1er janvier 2015, la Métropole devient une collectivité territoriale à part entière qui exercera sur son territoire, outre les compétences métropolitaines, l'ensemble des compétences aujourd'hui exercées par le Département. Dans ce contexte, le contrat de responsabilité civile générale souscrit par la Communauté urbaine de Lyon devra également couvrir les compétences pécuniaires des responsabilités administratives ou civiles de la collectivité territoriale dans le cadre de ses nouvelles compétences. Il s'agit donc d'approuver l'avenant n° 1 conclu avec la société de courtage Gras Savoye pour un montant total de 6 414 333,00 TTC.

Le dossier n° B-2014-0568 concerne les prestations de maîtrise d'œuvre, hors loi maîtrise d'ouvrage public (MOP), pour le désamiantage et la démolition du bâtiment B 10 situé place Charles Béraudier à Lyon 3°. Par décision du 15 avril 2013, le Bureau a autorisé la signature d'un marché public de prestations intellectuelles pour des prestations de maîtrise d'œuvre pour le désamiantage et la démolition du bâtiment concerné. Des diagnostics complémentaires ont mis en évidence la présence d'amiante non diagnostiquée dans les enduits en rez-de-chaussée et au sous-sol du bâtiment. Il convient donc de prévoir un avenant au marché pour un montant de 18 480 € TTC et de l'approuver.

Le dossier n° B-2014-0572 concerne la maintenance des lacs de retenue des eaux pluviales du parc technologique Porte des Alpes à Saint Priest et de l'installation de renouvellement des eaux pluviales de la Darse à Lyon Confluence. Le Bureau a autorisé la signature d'un marché à bons de commandes de maintenance des lacs de retenue des eaux pluviales du parc technologique Porte des Alpes à Saint Priest et de l'installation de renouvellement des eaux pluviales de la Darse à Lyon Confluence.

Par courrier du 28 août 2014, la société FILEPPI a informé la Communauté urbaine de Lyon qu'elle a repris les activités de pompage de la société ERE, mandataire du groupe, société qui a fait un apport partiel d'actif à la société FILEPPI. Cet apport partiel d'actif est placé sous le régime juridique des scissions avec effet rétroactif au 1er janvier 2014. La société FILEPPI devrait donc être substituée à la société ERE pour l'activité de pompage. De ce fait, la société FILEPPI devient le nouveau mandataire du groupement titulaire du marché. Il convient donc de passer un avenant, afin d'honorer les paiements avant qu'intervienne le règlement financier du marché. Il s'agit donc d'approuver l'avenant n° 1 du marché concerné.

Le dossier n° B-2014-0581 concerne la zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence 2° phase. La Communauté urbaine de Lyon est devenue par acte du 20 août 2014, propriétaire d'un immeuble situé au 80, quai Perrache, à l'angle de la rue Eynard à Lyon 2°. Ce bâtiment, ainsi que celui, voisin, du 81, quai Perrache doivent être démolis. Cette démolition est un préalable nécessaire à la construction de la future chaufferie devant être réalisée pour le réseau de chauffage urbain dont la mise en service doit intervenir pour la saison de chauffe 2016-2017. Ce réseau alimentera le quartier de la Confluence et desservira également des immeubles existant dans le quartier Sainte Blandine. Cette démolition est devenue urgente pour permettre le bon déroulement des travaux prévus dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC Confluence 2° phase.

Le Bureau a déjà autorisé la société publique locale (SPL) Lyon Confluence à déposer une demande de permis de démolir l'immeuble concerné, bâtiment actuellement occupé par la société Kiloutou. Il s'agit donc d'approuver le protocole d'accord entre la Communauté urbaine et la SAS Kiloutou pour une éviction commerciale et d'autoriser monsieur le Président à accomplir toutes démarches et à signer tous documents nécessaires à la réalisation de cette éviction.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente LAURENT.

N° B-2014-0578 - Pierre Bénite - Irigny - Mise à disposition d'un terrain situé chemin d'Yvours - Approbation du bail de droit commun avec la Société Fillot TP Eurovia - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Laurent rapporte le dossier n° B-2014-0578. Madame Laurent, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente LAURENT, rapporteur : Ce dossier est retiré. Il concerne la Société Fillot TP Eurovia sur la zone industrielle d'Yvours car nous sommes en désaccord sur la durée du bail. Ainsi, une nouvelle négociation va être engagée. Voilà, j'en ai fini, merci.

M. LE PRESIDENT : Je vais passer la main à monsieur le Vice-Président David Kimelfeld pour la suite du Bureau parce que j'ai la Fédération des bâtiments et travaux publics qui a pris rendez-vous et, comme vous le savez, ils sont un peu inquiets sur l'avenir. Donc, je vais essayer de les rassurer.

(Monsieur le Président Collomb quitte la salle).

Présidence de monsieur David Kimelfeld

1er Vice-Président

N° B-2014-0528 - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme-Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-0529 - Garanties d'emprunts accordées à la SAEM Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-0530 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations

(CDC) - Décision modificative à la décision n° B-2013-4789 du Bureau du 9 décembre 2013 - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-0531 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-0532 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-0533 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-0534 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-0535 - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Adoma auprès de l'Union des entreprises et des salariés pour le logement (UESL) Action logement - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-0536 - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Adoma auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-0537 - Garantie d'emprunt accordée à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-0538 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n° B-2014-0528 à B-2014-0538. Simplement, je rappelle la prévention des situations des conflits d'intérêts. Pour mémoire, il est recommandé à monsieur Brachet de ne pas prendre part au débat et au vote du dossier n° B-2014-0531, B-2014-0533 et à madame Cardona pour le dossier n° B-2014-0534. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur : Merci, ces 11 dossiers représentent 29 demandes de garanties d'emprunts portant sur un total de 394 logements pour un montant total garanti de 17 533 307 €.

Le premier dossier n° B-2014-0528 concerne la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) à Rhône-Alpes pour l'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 15 logements avenue Jean Jaurès à Décines-Charpieu. Le montant total garanti est de 1 740 299 €.

Le dossier n° B-2014-0529 concerne des garanties à la SAEM Semcoda pour l'acquisition en VEFA et en usufruit de 50 logements à Lyon 1er pour un montant total garanti de 3 868 592 €.

Le dossier n° B-2014-0530 concerne une révision du montant de la garantie accordée à la SA d'HLM Vilogia par notre Bureau du 9 décembre 2013. Cette opération concerne l'acquisition en VEFA de 7 logements à Lyon 8°. Le montant total garanti est désormais de 647 342 € au lieu des 679 422 € initialement prévus.

Le dossier n° B-2014-0531 concerne des garanties d'emprunts demandées par la SA d'HLM 3 F immobilière en Rhône-Alpes, pour la réhabilitation de 81 logements dans le quartier des Grolières à Vaulx en Velin. Le montant total garanti est de 929 475 €.

Le dossier n° B-2014-0532 concerne une demande de garanties d'emprunts de la SA HLM Batigère Rhône-Alpes pour l'acquisition-amélioration de logements à Lyon 9° et de 15 logements à Lyon 7°. Le montant total garanti est de 831 620 €.

Le dossier n° B-2014-0533 concerne des demandes de garanties de la SA d'HLM Alliade habitat pour l'acquisition en VEFA de 10 logements à Sathonay-Camp et l'acquisition-amélioration de 2 logements à Couzon au Mont d'Or. Le montant garanti s'élève à 826 771 €.

Le dossier n° B-2014-0534 concerne l'acquisition en VEFA de 11 logements à Tassin la Demi Lune par la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée. Le montant garanti est de 465 599 €.

Le dossier n° B-2014-0535 concerne des garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Adoma auprès de l'Union des entreprises et des salariés pour le logement (UESL) Action logement, pour la construction de 92 logements à Vaulx en Velin. Le montant garanti est de 1 700 000 €.

Le dossier suivant n° B-2014-0536 porte sur la même opération que le précédent pour des garanties d'emprunts auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Si je ne le précise pas, toutes ces garanties sont effectuées généralement auprès de la CDC. Le montant total garanti, en complément est donc de 797 215 €.

Le dossier suivant n° B-2014-0537 concerne des garanties accordées à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la CDC, pour l'acquisition-amélioration d'un logement situé 23, rue de Montauban à Lyon 5°. Le montant garanti est de 30 000 €.

Un dernier dossier n° B-2014-0538 concerne l'OPH Est Métropole habitat pour la construction de 101 logements PLS situés rue Salvador Allende à Vaulx en Velin pour cette opération, pour un montant total garanti de 5 696 394 €. Voilà, j'en ai terminé, je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part aux débats ni aux votes des dossiers n° B-2014-0531 et B-2014-0533 et Mme Cardona (pouvoir à M. Abadie) n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2014-0534 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

N° B-2014-0539 - Lyon 9° - Projet Lyon La Duchère - Labellisation Ecoquartiers - Demande de subvention auprès du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) - Délégation générale

au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

N° B-2014-0561 - Saint Genis Laval - Projet urbain partenarial (PUP) Darcieux-Collonges - Aménagement des espaces publics - Lot n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2014-0567 - Lyon 3° - Autorisation de signer des avenants de transfert au profit de la société publique locale (SPL) Lyon Part-Dieu de marchés conclus par la Communauté urbaine de Lyon pour le projet Lyon Part-Dieu - Délégation générale au développement urbain -

N° B-2014-0580 - Lyon 2° - Place des Jacobins - Lot n° 6 : sanitaire public - Résiliation du marché - Protocole d'accord transactionnel à passer avec le groupement FTPC/SCMI - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2014-0589 - Lyon 9° - Reconstruction du groupe scolaire Antonin Laborde - Marchés de travaux - Autorisation de signer des avenants - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Le Faou rapporte les dossiers n° B-2014-0539, B-2014-0561, B-2014-0567, B-2014-0580 et B-2014-0589. Monsieur Le Faou, vous avez la parole.

M. le Vice-Président LE FAOU, rapporteur : Oui, monsieur le Président, 5 dossiers. Le premier dossier n° B-2014-0539 concerne La Duchère à Lyon 9° pour la labellisation des Ecoquartiers et donc, cela concerne une demande de subvention auprès du centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB). En 2011, la Communauté urbaine avait présenté le projet de Lyon La Duchère, pour le second appel à projet des Ecoquartiers. Ce projet a été désigné co-lauréat dans la catégorie renouvellement urbain.

Le ministère du renouvellement durable ayant décidé de suivre le bon déroulement de ces projets urbains et notamment les objectifs fixés en matière de développement durable. Il souhaite mener une démarche d'évaluation et, pour ce faire, l'Etat a confié, par voie de convention au CSTB, l'organisation de la campagne de test d'évaluation 2014-2015. Dans le cadre de ce projet de décision, il est proposé d'autoriser monsieur le Président, à solliciter auprès du CSTB une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € dans le cadre de dépenses à engager par la collectivité pour la collecte des données permettant l'évaluation du projet Lyon La Duchère.

Le second dossier n° B-2014-0561 concerne le projet urbain partenarial de Darcieux-Collonges sur la Commune de Saint Genis Laval. Il s'agit donc de l'aménagement des espaces publics - Lot n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD). Donc, une procédure adaptée a été lancée en application de l'article 28 du code des marchés publics pour l'attribution des marchés relatifs à l'aménagement des espaces publics dans le cadre de ce projet urbain partenarial (PUP). Le projet de décision concerne l'autorisation donnée à monsieur le Président pour signer le marché correspondant au lot n° 1 : voirie et réseaux divers et tous les actes y afférents dans le cadre des travaux d'aménagement des espaces publics du PUP Darcieux-Collonges. Ce marché est confié à l'entreprise RAZEL BEC Rhône-Alpes et à son sous-traitant BIANCO et Cie pour un montant de 1 249 636,35 € HT.

Le dossier suivant n° B-2014-0567 concerne l'autorisation de signer des avenants de transfert au profit de la société publique locale Lyon Part-Dieu de marchés précédemment conclus par la Communauté urbaine de Lyon dans le cadre du projet Lyon Part-Dieu. Il s'agit du transfert de 3 marchés :

- le premier concerne l'assistance au management de projet pour la mission Lyon Part-Dieu au profit de la société ALGOE,
- le second de coordination générale des travaux et de chantiers sur le périmètre du projet Part-Dieu, pour la société INGEROP,
- enfin, un marché de mission d'expertise juridique, financière et immobilière au profit du consortium EGIS Conseil/ADAMAS Affaires publiques/Légalité/Mazars SAS.

Le projet de décision permet d'autoriser monsieur le Président à signer les avenants de transfert, au profit de la société publique locale SPL Lyon-Part-Dieu.

Le dossier suivant n° B-2014-0580 concerne la place des Jacobins à Lyon 2°. Il s'agit du lot n° 6 relatif au sanitaire public. Cela concerne la résiliation du marché avec la mise en œuvre d'un protocole d'accord transactionnel à passer avec le groupement FTPC/SCMI. Il est proposé d'approuver ce protocole entre la Communauté urbaine de Lyon et le groupement considéré, pour un montant de 4 172,54 € TTC pour les prestations déjà exécutées et de 7 309,12 €, en net pour l'indemnité de rupture du marché. Il convient d'autoriser monsieur le Président à signer ledit protocole.

Enfin, le dernier dossier n° B-2014-0589 concerne la reconstruction du groupe scolaire Antonin Laborde sur la ZAC de l'Industrie à Lyon 9°. Il s'agit de marchés de travaux et de l'autorisation de signer différents avenants.

Pour mémoire, la commission permanente d'appel d'offres avait attribué le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) pour la réalisation de ce groupe scolaire. Nous sommes, aujourd'hui, en fin de contrat, le groupe scolaire ayant été livré. Il s'agit donc de régulariser par le biais de cette décision, différents avenants aux marchés qui ont pu être passés, pour les différents lots relatifs à la réalisation de ce groupe scolaire. Il est proposé d'approuver :

- l'avenant pour l'entreprise SES pour le lot n° 5 relatif à l'étanchéité, pour un montant de 3 989,20 € HT,
- l'avenant pour le lot n° 6 concernant l'isolation par l'extérieur et le revêtement des façades pour un montant de 5 083 € HT,
- l'avenant pour le lot n° 8 concernant les menuiseries extérieures en bois pour un montant de 1 350 € HT,
- l'avenant concernant le lot n° 9 concernant les menuiseries intérieures pour un montant de 6 244,00 € HT,
- l'avenant pour le lot n° 10 relatif aux stores et volets roulants, pour un montant de 2 990,00 € HT,
- l'avenant concernant le lot n° 12, peinture et revêtements muraux,
- l'avenant pour le lot n° 17, plomberie et sanitaire,
- l'avenant pour le lot n° 18, électricité et courants faibles

L'objet de cette décision est donc d'autoriser le directeur général de la SERL à signer lesdits avenants et de ventiler la dépense totale correspondante dans le cadre de l'autorisation de programme globale qui avait été individualisée pour cette opération. Merci.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président LE FAOU.

N° B-2014-0540 - Mesures quantitatives et qualitatives d'effluents dans le réseau d'assainissement et dans les eaux superficielles - Lots n° 1 et 2 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de l'eau -

N° B-2014-0541 - Prestations de manutention et levage, grutage sur les sites des usines de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de l'eau -

N° B-2014-0547 - Réalisation de récolements numérisés des réseaux et ouvrages d'eau potable, d'assainissement, d'eaux pluviales et des galeries souterraines - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de l'eau -

N° B-2014-0548 - Fourniture de dispositifs de fermeture pour les réseaux d'assainissement et d'eau potable et divers accessoires - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2014-0549 - Travaux d'extension, d'aménagement et de rénovation du réseau communautaire d'assainissement - Lots n° 4, 5, 6, 7 et 8 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de l'eau -

N° B-2014-0550 - Fourniture de pièces détachées et réparation de pompes à boues haute pression de marque KOCH installées sur la station d'épuration à Pierre-Bénite - Lancement de la procédure - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2014-0560 - Pierre Bénite - Fourniture de pièces détachées et prestations de réparation pour dégrilleurs AXEAU installés sur la station d'épuration à Pierre-Bénite - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée sans publicité préalable et mise en concurrence - Direction de l'eau -

N° B-2014-0564 - Décines Charpieu - Travaux de déplacement de la station de relèvement des eaux usées de la Berthaudière - Lot n° 1 : construction d'une station de refoulement - Autorisation de signer l'avenant n° 2 au marché public - Direction de l'eau -

N° B-2014-0565 - Décines Charpieu - Mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de déplacement de la station de relèvement des eaux usées de la Berthaudière - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché public - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° B-2014-0540, B-2014-0541, B-2014-0547 à B-2014-0550, B-2014-0560, B-2014-0564 et B-2014-0565. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, le dossier n° B-2014-0540 concerne des mesures quantitatives et qualitatives d'effluents dans le réseau

d'assainissement et dans les eaux superficielles. Il comprend 2 lots : un lot "assainissement" et un lot "eaux superficielles". Il s'agit du lancement de la procédure d'appel d'offres ainsi que l'autorisation de signer les marchés. Le montant maximum des prestations s'élèverait à 1 100 000 € HT sur 4 ans.

Le dossier n° B-2014-0541 concerne les prestations de manutention et levage, grutage sur les sites des usines de la direction de l'eau de la Communauté urbaine de Lyon. Il s'agit de l'autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée ferme de un an, reconductible 3 fois, avec un montant minimum de 80 000 € HT et maximum de 320 000 € sur 4 ans. La commission d'appel d'offres propose de retenir l'entreprise MEDIACO INDUSTRIES.

Le dossier n° B-2014-0547 concerne la réalisation de récolements numérisés des réseaux et ouvrages d'eau potable et d'assainissement, d'eaux pluviales et des galeries souterraines. Il s'agit du lancement de la procédure d'appel d'offres, avec autorisation de signer le marché. Cela concerne 4 lots précédemment nommés, donc le montant global pour les 4 lots, sur 4 ans, s'élèverait à 4 460 000 € HT maximum.

Le dossier n° B-2014-0548 concerne la fourniture de dispositifs et de fermeture pour les réseaux d'assainissement et eau potable et divers accessoires. Il s'agit du lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert avec autorisation de signer le marché, conclu pour une durée ferme de 4 ans, avec un montant minimum de 700 000 € HT et maximum de 2 800 000 € HT.

Le dossier n° B-2014-0549 concerne les travaux d'extension d'aménagement et de rénovation sur le réseau communautaire d'assainissement. Les lots n° 1, 2 et 3, de par leur importance, sont soumis au Conseil de communauté.

En ce qui concerne les lots n° 4, 5, 6, 7 et 8 sont des lots sectoriels, par secteur géographique, le montant maximum des travaux sur deux ans pour l'ensemble de tous ces lots, serait de 17 600 000 € HT maximum.

Le dossier n° B-2014-0550 concerne la fourniture de pièces détachées et réparation de pompes à boues haute pression de marque KOCH installées sur la station d'épuration de Pierre Bénite. Il s'agit du lancement de la procédure et l'autorisation de signer le marché. C'est une marque dont nous n'avons pas la maîtrise. Une procédure négociée a été lancée pour une durée ferme de un an, reconductible de façon expresse 3 fois, avec un montant minimum de 40 000 € HT et maximum de 160 000 € HT par an.

Le dossier n° B-2014-0560 concerne la fourniture de pièces détachées et prestations de réparation pour dégrilleurs AXEAU installés sur la station d'épuration de Pierre Bénite. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché, à la suite d'une procédure d'appel d'offres adaptée, sans publicité préalable et mise en concurrence. C'est une procédure sans publicité puisqu'il existe un brevet sur ce type de dégrilleur. C'est un marché qui serait à bons de commande pour une durée ferme de 4 ans, minimum de 80 000 € HT et maximum de 320 000 € HT.

Le dossier n° B-2014-0564 concerne les travaux de déplacement de la station de relèvement des eaux usées de la Berthaudière, juste en-dessous du musée des Confluences. C'est la raison pour laquelle, il s'agit de travaux assez fastidieux et assez urgents. C'est une autorisation de signer un avenant n° 2 au marché public. Il s'agit du deuxième avenant, car le premier n'était pas un avenant financier mais de substitution de raison sociale. En revanche, l'avenant n° 2 a fait l'objet de problèmes

techniques non détectables et ce montant s'élève à 91 992 € HT, soit 2,39 % du montant du marché.

Le dossier n° B-2014-0565 concerne le même chantier et la même prestation mais cela concerne un avenant pour la maîtrise d'œuvre, puisque le montant du marché augmentant, la maîtrise d'œuvre augmente aussi. C'est un avenant de 46 055 € qui fait passer le marché à 266 555 €.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° B-2014-0542 - Animation du dispositif de résorption des points noirs du bruit sur les voiries communautaires - Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2014-0546 - Réalisation de prestations de vidage de contenants de propreté sur le domaine public de la Communauté urbaine de Lyon - Lots 2 et 3 - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2014-0552 - Contrôle des émissions (fumées, eau, résidus, bruit) et prestations annexes pour les usines d'incinération de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2014-0553 - Enlèvement, transport et traitement des cendres volantes, des boues d'hydroxydes et des déchets industriels dangereux, productions issues de l'Unité de traitement et de valorisation énergétique des déchets (UTVE) de Lyon-Sud - 2 lots - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2014-0562 - Villeurbanne - Exploitation du centre de transfert et d'égouttage des déchets du balayage mécanisé de la Feysine - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2014-0586 - Maintenance et assistance sur les équipements auxiliaires de l'unité de traitement de l'UTVE - Lot n° 1 : maintenance et assistance technique sur les trémies et les grilles des fours - Lot n° 3 : maintenance et assistance technique sur les ramoneurs des chaudières - Autorisation de signer les avenants n° 1 aux 2 lots - Direction de la propreté -

N° B-2014-0587 - Prestation de maintenance mécanique pour les équipements de l'unité de traitement et de valorisation énergétique de Lyon Sud - Lot n° 1 : maintenance et assistance technique sur les ventilateurs - Lot n° 5 : prestations de tuyauterie métallique - Autorisation de signer les avenants n° 1 aux 2 lots - Direction de la propreté -

N° B-2014-0588 - Fourniture et assistance technique au montage de pompes process pour l'Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) Lyon-Sud et les stations d'épuration et de relèvement de la direction de l'eau - Lot n° 3 : fourniture et assistance technique au montage des pompes process de type Rheinhutte et Wernert pour l'UTVE de Lyon-Sud - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché public - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte les dossiers n° B-2014-0542, B-2014-0546, B-2014-0552 et B-2014-0553, B-2014-0562, B-2014-0586 à B-2014-0588. Monsieur Philip, vous avez la parole.

M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur : 8 dossiers, monsieur le Président, et cela peut aller vite. Le premier dossier n° B-2014-0542 concerne l'animation du dispositif de résorption des points noirs du bruit. Il faut préciser que nous avons une subvention de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) de 636 800 € et qu'il s'agit de l'autorisation de lancer et de signer un marché dont le montant maximum sera de 240 000 €.

Le dossier n° B-2014-0546 concerne les prestations de vidage des contenants de propreté, c'est-à-dire des corbeilles sur le domaine public. Le marché a été attribué à ONYX Auvergne-Rhône-Alpes et il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer ces marchés à bons de commande.

Le dossier n° B-2014-0552 concerne le contrôle par un laboratoire indépendant, des rejets gazeux, aqueux et solides issus de l'incinération des déchets urbains. Il s'agit de l'autorisation de signer le marché avec le Bureau VERITAS.

Le dossier n° B-2014-0553 concerne l'enlèvement, le transport et le traitement des cendres volantes, des boues d'hydroxydes et des déchets industriels et dangereux. Il s'agit également de l'autorisation de signer le marché avec 2 entreprises.

Le dossier n° B-2014-0562 concerne l'exploitation du centre de transfert et d'égouttage des déchets du balayage mécanisé de La Feysine. Il s'agit de l'autorisation de signer le marché avec l'entreprise SERNED.

Le dossier n° B-2014-0586 concerne l'unité d'incinération de Lyon-sud pour la maintenance et l'assistance sur les équipements auxiliaires de l'Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE). Il s'agit de signer l'avenant à 2 marchés.

Le dossier n° B-2014-0587 concerne également l'usine de Lyon-sud pour des prestations de maintenance mécanique pour les équipements de l'UTVE, avec l'autorisation de signer 2 avenants.

Le dernier dossier n° B-2014-0588 est relatif à la fourniture et à l'assistance technique au montage de pompes process pour l'UTVE et pour les stations d'épuration et de relèvement de la direction de l'eau. Il s'agit également de signer un avenant au marché.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

N° B-2014-0545 - Prestations de sonorisation et logistique audiovisuelle pour les services de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'information et de la communication -

M. LE PRESIDENT : En remplacement de monsieur Gérard Collomb, je rapporte le dossier n° B-2014-0545. Il s'agit d'approuver la procédure, en vue de la prestation de sonorisation et logistique audiovisuelle pour les services de la Communauté urbaine. S'il n'y a pas de demande d'explication, il est adopté. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le PRESIDENT.

N° B-2014-0554 - Bron - Caluire et Cuire - Chassieu - Corbas - Meyzieu - Neuville sur Saône - Rillieux la Pape - Saint Priest - Vaulx en Velin - Villeurbanne - Vénissieux - Craponne - Dardilly - Ecully - Francheville - Sainte Foy lès Lyon - Givors - Grigny - Lyon 7° - Feyzin - Lyon 9° - Saint Genis Laval - Gestion administrative et technique des aires d'accueil des gens du voyage sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2014-0573 - Villeurbanne - Quartier Jacques Monod - Projet de restructuration urbaine (1ère phase) - Création d'une voirie de désenclavement - Autorisation de signer les avenants n° 1 relatif au lot n° 1 : voirie et réseaux et n° 3 relatif au marché de maîtrise d'oeuvre de conception-réalisation - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Brachet rapporte les dossiers n° B-2014-0554 et B-2014-0573. Monsieur Brachet, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BRACHET, rapporteur : Le premier dossier devait être présenté par madame la Conseillère déléguée Corine Cardona mais elle s'est excusée car elle ne pouvait pas être présente ce matin. Il s'agit du marché relatif à la gestion administrative et technique des aires d'accueil des gens du voyage sur le territoire de la Communauté urbaine. Auparavant, ces marchés étaient passés au fur et à mesure lorsque les aires de stationnement ouvraient. Maintenant, elles sont pour l'essentiel toutes ouvertes. Un marché global a été passé en 2 lots. Les candidats n'ont pas été nombreux et une réponse a été retenue. Ce sera la même entreprise pour l'ensemble des 2 lots, soit l'entreprise SG 2A, pour un marché d'un montant de 887 040 € TTC.

Le second projet de décision n° B-2014-0573 concerne le projet de restructuration urbaine du quartier Jacques Monod à Villeurbanne. C'est un avenant concernant la voirie qui connaît des difficultés dans la réalisation de ces travaux et qui nécessite un ajustement des enveloppes. Le premier avenant est d'un montant de 6 318 € TTC et le deuxième est de 106 920,24 € TTC.

M. LE PRESIDENT : Pas de demande d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BRACHET.

N° B-2014-0566 - Irigny - Site d'Yvours - Opération d'aménagement des infrastructures de desserte - Autorisation de signer l'avenant n° 2 au marché de maîtrise d'oeuvre - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT KIMELFELD : Monsieur le Vice-Président Passi rapporte le dossier n° B-2014-0566. Monsieur Passi, vous avez la parole.

M. le Vice-Président PASSI, rapporteur : Il s'agit de l'autorisation donnée au Président pour signer un avenant n° 2 sur une opération d'aménagement des infrastructures de desserte du site d'Yvours à Irigny. Ce projet d'aménagement comporte 2 opérations : la réalisation d'une halte ferroviaire et la création d'infrastructure de desserte et de stationnement qui, elles, sont sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine de Lyon. Il s'agit d'aménagements sur une superficie de 10 hectares. Ce projet prévoit une voirie structurante, des pistes

cyclables, des infrastructures multimodales, avec notamment le parc-relais de 286 places, une gare routière, des réseaux et des espaces végétalisés.

L'état d'avancement de l'opération nécessite aujourd'hui de prendre en compte des contraintes supplémentaires, notamment le repliement de l'entreprise installée sur le site et la gestion des eaux pluviales. Ces contraintes supplémentaires représentent un peu plus de 31 jours de travail, 11 réunions de concertation et il est nécessaire de passer un avenant n° 2 qui porterait le montant total du marché de 392 677,54 € HT à 471 213,05 € TTC. Cela représente une augmentation de 1,95 % du montant initial du marché.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PASSI.

N° B-2014-0569 - Lyon 4° - Pont Schuman et ses abords - Aménagement des voiries du quai Gillet, du quai de la Gare d'eau et de l'avenue de Birmingham - Travaux d'éclairage public - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Da Passano rapporte le dossier n° B-2014-0569. Monsieur Da Passano, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DA PASSANO, rapporteur : Oui, monsieur le Président, chers collègues, il s'agit de travaux d'éclairage public sur les voiries du quai Gillet et quai de la Gare d'eau et de l'avenue de Birmingham. Toutes ces voiries sont en lien avec le pont Schuman que nous venons d'inaugurer.

Nous avons passé avec l'entreprise INEO, un marché pour un montant de 961 414,47 € HT, le 17 juillet 2012. Des modifications ont été introduites au cours du chantier, nécessitant cet avenant n° 1 que je vous propose, avec 24 973,66 € HT, soit une augmentation de 2,60 % du montant initial du marché.

M. LE PRESIDENT : Merci monsieur Da Passano, il y a des demandes d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DA PASSANO.

N° B-2014-0585 - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie et d'un plan de communication concernant le projet de création de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte le dossier n° B-2014-0585 en remplacement de madame la Vice-Présidente Vullien, excusée. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur en remplacement de madame la Vice-Présidente VULLIEN, excusée : Monsieur le Président, je rappelle qu'en date du 9 septembre 2013, le Bureau avait autorisé la signature d'un marché public de prestations intellectuelles pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie d'un plan de communication concernant le projet de création de la Métropole de Lyon. Ce marché avait été notifié

le 2 février 2014 au groupement conjoint d'entreprises In Médias RES/ERNST & YOUNG pour un montant maximum de 450 000 € HT. Ce groupement a répondu à l'ensemble des attentes concernant la stratégie. Toutefois, des actions particulières ont dû être développées. Le volume des actions passées en sa direction, s'avère supérieur à ce qui était normalement prévisible lors de la conclusion du marché.

En conséquence, et afin de mener à bien cette action dans les délais contraints de la création de la Métropole de Lyon, il est nécessaire de passer un avenant d'un montant de 50 000 € HT.

La commission permanente d'appel d'offres, lors de la séance du 28 novembre 2014, a émis un avis favorable. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant.

M. LE PRÉSIDENT : Merci, est-ce qu'il y a des demandes d'intervention. Pas d'opposition ?

Mme la Vice-Présidente VESSILLER : Je souhaite savoir à quoi correspond la dépense de 450 000 € et avoir un détail plus précis par rapport à la liste existante de toutes les réalisations.

M. MAILLARD : Il s'agit d'éléments de communication interne à destination des agents, à la fois du Grand Lyon mais également du Conseil général qui vont rejoindre la Métropole. Il s'agit de supports à la fois digitaux mais aussi papier, qui sont eux aussi importants pour répondre aux questions concrètes que se

posent les agents en ce moment, notamment les conditions de leur déménagement et les conditions matérielles dans lesquelles ils vont être en capacité de travailler au 1er janvier 2015 pour la Métropole.

Mme la Vice-Présidente VESSILLER : Il semble que beaucoup de documents ont dû être réalisés en interne, en régie.

M. MAILLARD : Au regard du nombre de documents à sortir en plus du régime générique et au regard des effectifs du service de communication interne, il y avait besoin d'un conseil et d'un déploiement particulier à mettre en place. Si on fait l'addition du coût du marché divisé par les 8 700 agents, on doit arriver à peu près à 53 € par agent. Au regard du chantier en cours, cela nous a semblé assez correct. L'idée n'est pas d'externaliser la procédure mais de se faire accompagner par des gens dont c'est le métier d'accompagner ce type d'opération. Les services internes ont été associés dès le début.

M. LE PRÉSIDENT : Merci monsieur Maillard, y a-t-il d'autres demandes d'intervention ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE en remplacement de madame la Vice-Présidente VULLIEN.

La séance est levée à 12 heures 20.
